Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Guy Gilbert Antoine PRADAT/Fatou DIOP – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 29 mai 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

INSERTION CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Maître Pauline JOSSELIN, notaire à FOUGERES (35300) 3 boulevard Jean Jaurès, CRPCEN 35036, le 19 mai 2026, Monsieur Guy Gilbert Antoine PRADAT, né à FOUGERES (35300) le 9 mai 1951, et Madame Fatou DIOP, née à DAKAR (SENEGAL) le 16 juin 1963, domiciliés à FOUGERES (35300) 4 rue Porte Roger, mariés initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître LE BEC, notaire suppléant de Maître POIRIER, notaire à LOUVIGNE-DU-DESERT, préalablement à leur union célébrée à la mairie de FOUGERES (35300) le 26 novembre 1988, et actuellement soumis au régime de la communauté universelle, aux termes du contrat reçu par Maître Patrick JACQUART, notaire à LOUVIGNE DU DESERT, le 9 mars 1994, homologué par jugement du Tribunal de grande instance de RENNES le 6 octobre 1994, devenu définitif, ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de preciput à géométrie variable. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Me Pauline JOSSELIN.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne